



Déclaration préalable de la FSU CTA du 12 janvier 2017

Monsieur le Recteur

Pour commencer cette nouvelle année, faisons le vœu notre système scolaire soit davantage en mesure de lutter contre les inégalités de tout ordre. Ce sont ces inégalités qui conduisent au repli sur soi, à des discours accusateurs et stigmatisants, qui font alors le lit des idées haineuses. A cet égard, la FSU dénonce la dernière sortie de l'extrême droite qui envisage de supprimer le droit à l'Education pour tous les enfants. Ce droit est un principe fondamental de notre République et un droit international reconnu par les Nations-Unies qui ne saurait être bafoué.

Ce CTA est principalement consacré à la préparation de la prochaine rentrée, qui est aussi la dernière de ce quinquennat. La rentrée 2017 sera-t-elle "formidable", voire "merveilleuse" comme l'a anticipé, dès septembre 2016, Madame la Ministre ?

Pour les personnels IATSS, la rentrée ne sera pas formidable : sans création de moyens à la hauteur des besoins actuels et au regard des demandes et exigences de plus en plus grandes, les personnels ingénieur, administratifs, techniciens, personnels sociaux et de santé alarment des conditions dans lesquelles ils vont pouvoir accueillir et accompagner les élèves, les familles et les personnels.

Dans le premier degré, la mise en place de PDM pour chaque école en REP+ est une avancée significative qui laisse l'opportunité à ces écoles de se saisir de nouvelles formes d'organisation. De même l'abondement des postes adaptés va permettre de mieux répondre aux besoins des personnels fragilisés par les problèmes de santé. Mais sur le fond, que l'on considère le taux de scolarisation des deux ans, le P/E ou le E/C, le remplacement ou les capacités des RASED, notre académie reste sous dotée et les dernières dotations n'ont toujours pas compensé les saignées du précédent quinquennat. Que l'on se compare au niveau national ou international, les taux d'encadrement de l'académie restent médiocres et les conditions de travail restent dégradées. Enfin, sur la forme, ce sont encore plus de 660 postes du BOP premier degré qui échappent à l'examen de ce CTA. Quand aurons-nous une présentation sincère des BOP, sans zones d'ombre? La timide avancée des présentations des budgets 2013 à 2015 est déjà derrière nous. Sans cette exigence, le dialogue social est tronqué.

Dans le second degré, notre académie connaît des créations d'emplois. Ces 560 nouveaux emplois seront-ils suffisants pour faire face à la pression démographique tout en améliorant significativement les conditions d'enseignement ? Les indicateurs montrent que non. Les moyens augmentent tout juste en proportion de l'évolution démographique. En collège, de prévision à prévision, les effectifs augmentent de 1.74%, les moyens progressent de 1.94%. Le H/E connaît alors une augmentation absolument remarquable de +0,00.2 ! Ces moyens vont donc servir à absorber la poussée démographique, particulièrement forte en 6ème, mais ne permettront pas de faire davantage. Le quotidien de travail rendu déjà très difficile cette année du fait de l'application de la réforme du collège ne va pas fondamentalement s'améliorer.

Le nombre d'heures alloué aux lycées augmente de 1.90% quand le nombre d'élèves progresse de 1.44%, ce qui ne laisse pas davantage présager d'une amélioration significative des conditions d'enseignements dans ces classes. Sur deux ans, l'augmentation des moyens est inférieure à l'augmentation du nombre d'élèves. Or, si les moyens n'augmentent qu'en proportion de la

croissance démographique, ils seront insuffisants pour faire face aux difficultés des élèves, notamment en raison d'effectifs trop chargés. En début d'année scolaire, des personnels de plusieurs lycées se sont mobilisés pour dénoncer les effectifs trop lourds dans leurs classes, notamment en 1^{ère} STMG. Pour la FSU, il n'est pas envisageable que les personnels et les élèves soient confrontés à une nouvelle dégradation des conditions d'enseignement, et il est de votre responsabilité de prendre des mesures dès maintenant pour que les effectifs dans les classes soient allégés, ce qui est une condition incontournable pour la réussite des élèves. Enfin, il est tout aussi indispensable que ces créations d'emplois se traduisent en postes pourvus. Pour cela, il faut améliorer l'attractivité de nos métiers : les mesures en faveur des nouvelles carrières constituent un début de revalorisation, mais qui reste insuffisant au regard des pertes de pouvoir d'achat de ces dernières années. La FSU ne s'en contentera pas et poursuivra la lutte pour la revalorisation de nos métiers.

En ce qui concerne la voie professionnelle, nous réitérons notre demande d'avoir des chiffres précis et distincts pour les grandes masses, à l'image de ce dont nous disposons déjà pour les effectifs. En janvier 2016, Madame la ministre annonçait la création de 500 formations dans « les secteurs identifiés comme porteurs pour les jeunes ». Si nous avons pu constater l'ouverture de MC ou FCIL, nous souhaiterions savoir comment cela se traduit en termes d'emplois.

En ce qui concerne la carte des langues, nous partageons l'objectif d'un meilleur équilibre dans la répartition des langues enseignées sur l'ensemble de l'académie. Un certain nombre de signaux sont encourageants en terme de diversification de l'offre des langues, même si la problématique de l'équilibre entre les secteurs doit être mieux travaillée afin d'éviter des phénomènes de contournement qui mettent à mal l'impératif de mixité sociale dans les établissements.

En revanche, sur les bilangues, le revirement est spectaculaire et terriblement révélateur. Il y a deux ans, dans un faux procès teinté de mauvaise foi, elles étaient qualifiées d'élitistes et obsolètes par Madame la Ministre et sacrifiées sur l'autel de la réforme du collège. L'année dernière, nous avons assisté à un spectaculaire rétropédalage qui a vu le maintien des bilangues dans certaines académies, tandis qu'elles étaient supprimées ailleurs, accentuant ainsi les inégalités territoriales. Pour la prochaine rentrée, nous sommes ravis de constater que, sur ce sujet, la réforme du collège ne s'applique plus : 37 ouvertures dont 13 qui concernent des bilangues fermées l'an dernier ! Après avoir été suspectées de tous les maux du système éducatif, elles deviendraient cette année un outil à développer ?! On voit bien ici toutes les impasses de cette réforme du collège, qui confirme, mois après mois, sur le terrain, ses incohérences pédagogiques.

Le DNB est à l'image de cet édifice bancal, mal pensé, mal ficelé. Il met de côté des disciplines pourtant fondamentales dans la culture commune des élèves, à l'image de l'EPS, mais aussi des disciplines artistiques et des langues vivantes. Pour ces enseignements les notes ne comptent plus pour l'acquisition du DNB tandis qu'auparavant elles faisaient partie du contrôle continu, comme les autres disciplines. Le SNEP-FSU et le SNES-FSU rappellent leur demande de modification du texte officiel du DNB afin d'ajouter 100 points à l'examen en intégrant le contrôle continu en arts plastiques, éducation musicale, LV1 et LV2 et pour le contrôle en cours de formation pour l'EPS.

La mobilisation des personnels des lycées de l'Education prioritaire, soutenue par la FSU dans l'intersyndicale académique et nationale, se poursuit. Les réponses apportées par la Ministre (la prolongation de la clause de sauvegarde jusqu'à la rentrée 2018 incluse et l'annonce, pour la rentrée 2017, de 450 postes pour les lycées dits « défavorisés ») ne répondent pas aux attentes des personnels, qui revendiquent des dispositifs pérennes.

Des travaux sur une nouvelle carte, élargie, des lycées concernés doivent rapidement commencer. Nous connaissons désormais la dotation académique au titre des établissements les plus défavorisés. L'académie de Versailles est dotée de 40 emplois. C'est assez peu pour la première académie de France, traversée par de nombreuses inégalités, dont certains territoires ont été durement touchés par la crise. C'est assez peu en comparaison avec d'autres académies. Comment vont être utilisés ces 40 emplois ? Quels critères vont présider à leur répartition ? Monsieur le Recteur, lors du dernier CTA, la FSU vous interpellait sur la réflexion entamée au niveau académique sur cette répartition. Maintenant que la dotation est connue, l'intersyndicale académique vous repose la question : quels sont les établissements qui vont bénéficier de ces emplois ? Il est indispensable que la liste des lycées en bénéficiant soit rapidement publiée. Elle permettra d'apporter une réelle visibilité sur la répartition des moyens en Education Prioritaire, alors que ce dossier a parfois souffert d'un manque de clarté ces dernières années, avec les annonces de statu quo ensuite démenties, qui ont aussi contribué à alimenter les incompréhensions sur cette question. Les personnels ont besoin de réponses claires dès aujourd'hui.

A l'occasion du dernier CTA, mais aussi dans des échanges avec la DSDEN, nous avons appris que le dispositif de transmission des informations relatives aux DGH serait reconduit, à savoir une information aux chefs d'établissement le lendemain du CTA, tandis que les organisations syndicales représentatives dans les départements ne disposeront de ces chiffres que quelques jours plus tard. Il semble même que certains chefs d'établissement aient déjà ces chiffres en leur possession. Il s'agit là d'une intolérable remise en cause du paritarisme, et ce n'est pas parce qu'elle a eu lieu l'année dernière qu'il convient de la reconduire ! Nous exigeons que les élus en CTSD disposent des documents préparatoires aux CTSD en même temps que les chefs d'établissement, c'est-à-dire au lendemain du CTA. Par ailleurs, le calendrier particulièrement contraint de cette année a pour conséquence, là aussi, une remise en cause grave du travail fait par les représentants des personnels dans les instances départementales. En effet, des commissions permanentes, voire des CA, sont déjà programmées dans les établissements, avant les CTSD ! Quel est alors le rôle de ces derniers, si ce n'est celui d'une simple chambre d'enregistrement ? Ce dévoiement est inacceptable, et nous exigeons que le rôle des CTSD et le travail des élus soient respectés.

Pour finir, les dernières actualités de l'Education Nationale montrent que de nombreux indicateurs sont au rouge. L'augmentation du nombre de démissions est une alerte à prendre au sérieux. S'il convient de ne pas tomber dans les travers du buzz médiatique, il est indispensable de creuser les raisons de ces départs, ce que le Ministère se refuse à faire. Dans nos échanges avec les collègues concernés, la question des conditions de travail dans les établissements revient souvent : classes toujours surchargées, mépris de la parole des personnels comme l'a montré la réforme du collège imposée de manière autoritaire, techniques de néo-managements dévastatrices individuellement et collectivement...il faut entendre la voix de la profession, entendre leurs doutes sur leur avenir dans un service public de l'Education qui s'éloigne de l'idée et des valeurs qui sont les leurs, écouter leur souffrance. Pourtant, ils sont très nombreux ceux qui, localement, continuent de se battre pour défendre un projet éducatif émancipateur, à l'image de celui porté par la FSU, permettant de faire réussir tous les élèves. Mais ces bonnes volontés s'épuisent, s'étiolent dans un quotidien rendu très difficile par les réformes en cours. Alors en cette année 2017, la FSU ne se contente pas de faire le vœu d'une année placée sous le signe de la réussite de tous, elle le traduira aussi en action, à tous les niveaux, dans les prochains mois.